

- N°14 -

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 26/03/2024

ID: 063-216304303-20240319-240319_14-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en

exercice: 33

Nombre de conseillers

présents: 27

Procurations: 3

Nombre de conseillers

absents: 3

OBJET:

Marché de travaux pour la réhabilitation du Centre d'Art Contemporain (CAC) « le Creux de l'Enfer » - lot 1 avenant 1

SEANCE DU MARDI 19 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 19 mars à dix-neuf heures;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 13 mars 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la

présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire;

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE,

Conseiller.e.s Municipaux;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON, Pierre SUREDA à Catherine PAPUT, Serap ALP Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR, Philippe BARRAU, Betul SIMSEK.

Secrétaire de séance :

Vincent PETITJEAN



Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 26/03/2024

ID : 063-216304303-20240319-240319_14-DE

MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN (CAC) « LE CREUX DE L'ENFER » - LOT 1 AVENANT 1

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu les délibérations n°28 du Conseil Municipal du 20 septembre 2023 n°24 du Conseil Municipal du 24 octobre 2023 et n°21 du 14 novembre 2023 ;
- Considérant que lors de sa séance du 20 septembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du Lot 1 – Echafaudages, du marché de travaux pour la réhabilitation du Centre d'art contemporain « Le Creux de l'Enfer » à l'entreprise SPEED ECHAFAUDAGES pour un montant de 34 438.78 euros HT;
- Considérant que dans le cadre de l'exécution des travaux, il est apparu nécessaire d'installer une bâche thermoretractable pour un montant de 5 016 euros HT;
- Considérant qu'il est donc nécessaire de conclure un avenant avec le titulaire du Lot n°1 Echafaudage (Article L.2194-1 6° et R2194-8 du Code de la commande publique);

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 24 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Serap ALP) - 1 NPPV (Philippe BARRAU):

- Approuve l'avenant 1 du Lot 1 Echafaudages avec l'entreprise SPEED ECHAFAUDAGE d'un montant de 5 016 euros HT portant le montant du marché de 34 438.78 euros HT à 39 454.78 euros HT;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Vincent PETITJEAN

Le Maire,

Stéphane RODIER